

Communiqué de presse – 27 novembre 2020

Auplata Mining Group – AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) fait part d'un nouveau point sur les informations relatives à la prochaine Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 30 novembre 2020.

Comme cela a été mentionné dans l'avis de réunion valant avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Obligatoires du 26 octobre 2020 et dans le communiqué de presse du 26 octobre 2020 :

- L'Assemblée Générale du 30 novembre 2020 se tiendra exceptionnellement **à huis clos**, *"sans la présence des Actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle"*;
- Les Actionnaires ont eu l'option de choisir entre l'une des trois formules de vote suivantes :
 - a) Donner une procuration à la personne de leur choix dans les conditions de l'article L 225-106 du Code de Commerce (mandat à un tiers), étant précisé que, dans ce cas, le mandataire devrait voter par correspondance au titre de ce pouvoir ;
 - b) Donner pouvoir au Président du Conseil d'Administration ;
 - c) Voter par correspondance.
- Les Actionnaires n'ont donc pu voter que par correspondance ou donner pouvoir, en utilisant le formulaire unique de vote mis à leur disposition à cet effet sur le site internet de la société.
- Conformément aux instructions reçues, le formulaire unique de vote devait être reçu au siège social de la Société ou à l'adresse électronique auplata@actus.fr au plus tard le 26 novembre 2020 à 15 heures.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration du 26 novembre 2020 a décidé :

- Comme indiqué, et compte tenu des restrictions de déplacement dues à la pandémie, l'Assemblée Générale se tiendra à huis clos dans les locaux de Tribeca Asset Management (Avenida Calle 82 # 12 - 18 Ofc 804 – Bogota) en présence du Président du Conseil d'administration.
- Conformément à l'article 8 du décret n° 2020-418, dont l'application a été prorogée jusqu'au 30 novembre 2020 par décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020, l'Assemblée Générale se tenant hors la présence physique des actionnaires, de désigner comme scrutateurs pour ladite Assemblée Générale :
 - o Madame Claire Guglielmi et
 - o Monsieur Dominique Mussy.

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou, au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca) et en Côte d'Ivoire. AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370- ALAMG; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group : www.auplatamininggroup.com

Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	momnes@actus.fr	01 53 67 36 92
Nicolas Bouchez	Relations presse	nbouchez@actus.fr	01 53 67 36 74